juristudiant
forum des étudiants en droit

Appréhensions Master 2 sélection

Par **guizmo2145**, le **01/04/2017** à **20:17**

Bonsoir à toutes et à tous,

Voilà je suis actuellement en Master 1, les dossiers pour les M2 arrivent incessamment sous peu et je me pose beaucoup de questions. Est-ce que dans vos connaissances lorsque vous étiez en M1 beaucoup de personnes se sont retrouvées sans M2 ? Si oui, quelles ont été leur choix face à cet "échec" car même si certains n'aiment pas dire que c'est un échec, que ça permet de faire des stages ou de travailler voire même de préparer des concours, il n'en demeure pas moins que cela reste un échec par rapport au but initial.

Voilà voilà, merci pour vos réponses auxquelles je répondrais avec attention [smile3]

Par **Visiteur**, le **01/04/2017** à **22:43**

Bonsoir.

Hélas oui, ça arrive. Personnellement, je ne sais pas si j'avais de "mauvaises" fréquentations, mais il est vrai que la plupart de mes copains de M1 ont arrêté...
Je sais que certains ont tenté quelques concours comme inspecteur des impôts, sans trop de succès.

Mais en général, je pense que ceux qui n'ont rien du tout c'est soit qu'il y a une grosse tâche dans le dossier, soit qu'ils ont mal fait leurs candidatures, en ciblant trop (ex: que des M2 social hyper demandés).

Il faut candidater partout, dans tout ce qui vous plait, sans se limiter surtout. C'est moins facile qu'il n'y parait, je suis bien contente d'avoir passé ça.

Et puis si ça ne marche pas cette année, faites des stages oui, voire travailler (assistant de justice). J'ai une collègue de promo là qui avait dû mettre en suspend ses études après son M1 à cause d'une mauvaise orientation, et comme elle a travaillé pendant 2 ans, elle a réussi à reprendre un M1 l'an dernier et un M2 cette année.

Ne jamais désespérer, et ne surtout rien lâcher.

Par **RachelC**, le **01/04/2017** à **22:45**

Bonsoir,

Je connaissais une seule personne qui n'avait pas eu de M2 et elle a fait, selon moi, le pire choix. Elle voulait un M2 en droit social et ne l'ayant pas eu mais ayant validé un M1, elle a refait un M1 en droit public (aucun rapport, elle détestait ça) pour re postuler dans le MÊME M2 l'année d'après.

Quelle utilité quand on a déjà été recalé une fois de re postuler dans le même M2 très sélectif avec le même dossier encore plus handicapant puisque pendant 1 an, elle n'a rien fait de constructif pour la filière qu'il l'intéressait. Ah oui et en plus elle n'a postulé QUE dans son M2 alors qu'elle le savait très sélectif.

Si jamais vous êtes refusé, vous pouvez re postulé l'année d'après si ça vous tient à coeur mais dans ce cas, il faut peaufiné votre CV et montrer que vous êtes motivé dans le domaine que vous visez. Les stages sont donc effectivement un énorme atout.

EDIT : je vois que nos messages se rejoignent parfaitement avec Ezoah [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/04/2017** à **09:14**

Bonjour

[citation]Elle voulait un M2 en droit social et ne l'ayant pas eu mais ayant validé un M1, elle a refait un M1 en droit public (aucun rapport, elle détestait ça) pour re postuler dans le MÊME M2 l'année d'après. [/citation]

Moi aussi je connais quelqu'un qui a validé son M1 droit privé, mais il a été refusé en droit social. Il s'est inscrit en M1 droit public. Bon elle a conscience que le social c'est fini, et elle pense continuer dans le public. Mais il y a chez elle une grosse frustration. C'est vraiment un truc à ne pas faire.
Je rejoins Ezoah, autant faire un stage, ou préparer le CRFPA ou l'ENM.

Par **guizmo2145**, le **02/04/2017** à **13:30**

Merci Ezoah, RachelC et Isidore pour vos réponses. Lorsque vous conseillez d'envoyer des candidatures à tous les masters susceptibles de nous plaire ; vous conseillez finalement de ne pas trop s'attacher à la finalité professionnelle que l'on vise afin de ratisser plus large et d'augmenter ses chances d'être pris en Master 2, il y a une certaine logique mais n'est-ce pas finalement contraire à ses objectifs et est-ce que cela ne sera pas handicapant de se dire qu'on a fait une voie "par défaut" plutôt qu'une voie qui aurait permis d'accéder plus facilement à la profession souhaitée ?

Autre chose, j'avais déjà eu le plaisir de vous lire sur le forum et vous teniez déjà le discours

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

que refaire un Master 1 n'est pas souhaitable à moins de totalement se réorienter vers autre chose (ce qui pour moi reste une mauvaise option puisque le parcours sera fragilisé lors de la candidature au M2 car on apparaîtra devant les responsables comme étant susceptibles de changer d'avis, encore une fois) ; quant à faire des stages il est nécessaire de ce que j'ai compris d'être tout de même inscrit dans une faculté pour en faire (à moins de faire des stages de longues périodes où ici le problème de ne se pose plus).

Finalement, il est préférable, selon vous, puisque vos avis se rejoignent, de faire un M2 pas forcément dans le domaine que nous nous étions fixé plutôt que ne faire des demandes que très ciblées et risquer d'être laissé sur la touche sans plan B ?

Merci pour vos réponses :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/04/2017** à **13:44**

Bonjour

[citation] Finalement, il est préférable, selon vous, puisque vos avis se rejoignent, de faire un M2 pas forcément dans le domaine que nous nous étions fixé plutôt que ne faire des demandes que très ciblées et risquer d'être laissé sur la touche sans plan B ? [/citation]

Ce n'est pas tout à fait ça. En fait, nous vous conseillons déjà de candidater dans tous les M2 de votre domaine. Pour reprendre l'exemple de la personne dont je parlais dans mon message précédent, elle avait fait l'erreur de ne candidater que dans deux M2 droit social, elle aurait dû candidater dans beaucoup plus.
Ensuite si votre nombre de candidature vous parait faible, c'est là qu'il faut envisager de candidater dans des M2 qui ont un thème voisin.

Par **RachelC**, le **02/04/2017** à **15:21**

Bonjour,

Je rejoins à 100% Isidore. Dans l'exemple que je vous ai donné, son erreur a été de postuler dans un seul M2 alors qu'elle aurait pu postuler en social dans d'autres villes.

Multipliez les candidatures dans le domaine qui vous intéresse en 1er lieu.

Par **Visiteur**, le **02/04/2017** à **15:37**

Exactement.
Surtout que tous les directeurs de M2 n'ont pas les mêmes exigences. Evidemment on ne sait jamais vraiment comment ils nous sélectionnent, mais je sais par exemple que dans le cas du droit social, à Reims, ce sont principalement des étudiants d'ailleurs qui y sont pris.
D'où l'intérêt de multiplier les candidatures...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **guizmo2145**, le **07/04/2017** à **21:59**

Lorsque vous dites un nombre de candidatures faibles, que considérez vous comme nombre "faible" ? Car il est vrai que certaines branches du droit sont assez mal représentées en terme de formation M2...

Par **RachelC**, le **07/04/2017** à **22:30**

Bonsoir,

Il n'y a pas vraiment de nbr parfait mais disons par exemple que si le M2 que vous voulez représente une branche avec de multiples formations, si sur toute al France, imaginons, on en propose 15. Il faut envoyer vos candidatures dans minimum 5, 6, 7 villes voir la totalité si vous le pouvez. A l'inverse, si comme vous le dites, les formations ne cours pas les rues et que dans ce master, on ne propose que 3 M2, dans ce cas il faut postuler dans les 3 mêmes si c'est dans des villes opposées.

C'est une questions d'offres et de possibilités de s'installer dans la ville. Retenez qu'il faut faire votre maximum et s'adapter à l'offre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/04/2017** à **12:22**

Bonjour

Je rejoins totalement Rachel

Par **guizmo2145**, le **11/04/2017** à **21:55**

Bonsoir,

Je vous remercie pour vos réponses

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés